



**Bâtiment D - Hall 6**  
**APPARTEMENT DE 4 PIECES**  
**n° 603 au Rez de Chaussée**

ENTRÉE	5,73 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	29,75 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13,02 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	12,09 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	11,76 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,10 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	4,69 m <sup>2</sup>
WC	1,78 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	1,56 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>85,48 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	6,50 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>91,98 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

RJ	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	R	Radiateur
VR	Volet Roulant	LV	Lave Vaisselle
GC	Garde Corps	LL	Lave Linge
	Soffite / faux plafond	C	Cuisson
	Esp techn. elect. du lgt	TRI	Tri selectif
	Placard		Nourrices
	Retombée de poutre		

Indice B Septembre 2019

Echelle :

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.*